

Cour de France.fr / Vie quotidienne / Corps, costume et parure / Etudes modernes / Le vocabulaire de la coiffure en ancien français étudié dans les romans de 1150 à 1300

R. Boulengier-Sedyn

Le vocabulaire de la coiffure en ancien français étudié dans les romans de 1150 à 1300

Ouvrage numérisé. Source : Académie royale de Belgique

Boulengier-Sedyn, R., Le vocabulaire de la coiffure en ancien français étudié dans les romans de 1150 à 1300, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1970.

Extrait de l'article

Il existe bien des ouvrages sur l'histoire du costume mais ils ne lient pas la « chose » au « mot ». De plus, un grand nombre de passages, dont la seule difficulté était l'identification d'une coiffure, restaient inexplicables. Quand on consulte les glossaires, on trouve, comme seule traduction, ces mots très vagues, « sorte de coiffure » ou « ornement de tête ».

Après avoir rassemblé le vocabulaire dans les romans des XII^e et XIII^e s. et dans quelques œuvres morales, nous avons choisi la forme du mot la plus attestée dans la totalité des exemples relevés (qui ne sont pas tous cités dans le présent ouvrage), et non celle des dictionnaires qui se fondent sur tous les textes écrits, ce qui n'est ni notre propos ni notre ambition. Ensuite nous avons établi les différentes acceptions de chaque mot, en citant pour chacune les exemples les plus intéressants, soit pour leur forme, soit pour la richesse du contexte, soit pour la date de l'œuvre qui les contient.

Nous avons alors essayé de retracer très brièvement une histoire du mot : étymologie, première attestation absolue, attestation dans les romans des XII^e et XIII^e s., attestation dans Robert, si le mot est conservé, dans Huguet, si le mot a disparu en français moderne. Les datations des œuvres qui nous ont servi de base sont, en général, celles proposées par l'éditeur, à moins qu'elles ne diffèrent trop de celles établies par d'autres médiévistes. Nous avons essayé aussi d'appuyer nos affirmations sur des preuves iconographiques en joignant quelques planches au présent volume. Celles-ci ont été dessinées ou photographiées par mon mari, Pierre Boulengier, qui me permet d'assurer et d'enrichir mon étude. Enfin, dans un chapitre de synthèse, nous avons rassemblé des observations sur des phénomènes étymologiques, morphologiques et sémantiques. Quant à l'appendice stylistique, il n'a d'autre prétention que celle de montrer l'étendue des recherches encore à faire.

[Lire la suite \(Académie Royale de Belgique\)](#)